

FairPark® - Smart Mobility Manager Pour une gestion active de la mobilité en entreprise

Beaucoup de dirigeant(e)s ont compris que la mobilité représentait un enjeu tant humain qu'économique dépassant la simple mise à disposition de places de parking gratuites. Une gestion active de la mobilité permet à l'entreprise d'optimiser ses coûts, d'accroître le bien-être de ses employés et de créer une image positive, tout en contribuant à réduire les nuisances du trafic motorisé. Cette vision globale nécessite de nouveaux outils. FairPark® répond à ce besoin avec une série de fonctionnalités intégrées pour gérer les prestations de l'entreprise pour ses collaborateurs-trices (subvention, place de parking, titre de transport, etc.): interface utilisateur-trice, priorisation automatique des demandes, gestion dynamique des places de parking, aide à la formation d'équipes de covoiturage, application smartphone pour la réservation et l'attribution de places vacantes, statistiques ou encore facturation. Pour en savoir plus, la plateforme européenne «allinx» propose le 1^{er} octobre un webinar sur FairPark®, tandis qu'une présentation aux experts mobilité de SuisseEnergie sera proposée d'ici fin 2014 par mobilidée. (Langue: fr)

Pour plus d'informations:

Site officiel de FairPark® par mobilidée

www.fairpark.ch; www.mobilidee.ch

FairPark® dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates ZIPLO

www.ziplo.ch/parking-si

Webinar sur FairPark® le 1^{er} octobre 2014 (membres allinx, en anglais)

www.allinx.eu/webinars

FairPark® - Smart Mobility Manager Für ein aktives Mobilitätsmanagement in Unternehmen

Viele Unternehmen haben verstanden, dass Mobilität eine wirtschaftliche und soziale Frage ist, die mehr als die Bereitstellung von kostenlosen Parkplätzen bedeutet. Ein aktives Mobilitätsmanagement ermöglicht dem Unternehmen, seine Kosten zu optimieren, das Wohlbefinden der Mitarbeitenden zu erhöhen, ein positives Image zu schaffen und gleichzeitig dazu beizutragen, negative Effekte des motorisierten Verkehrs zu reduzieren. Diese Ansprüche erfordern neue Werkzeuge: FairPark® erfüllt dies durch die Bereitstellung von vielen Funktionen, um die Zusatzleistungen des Unternehmens für seine Mitarbeitenden (Zuschüsse, Parkplätze, ÖV-Tickets, usw.) einfach und gerecht zu verwalten: eine Nutzerplattform, automatische Priorisierung der Nachfrage, dynamische Verwaltung der Parkplätze, Hilffsystem bei der Bildung von Fahrgemeinschaften, mobile Applikation für die Reservierung und Zuteilung der freien Plätzen, Statistiken und auch Abrechnung. Weitere Informationen zu FairPark® bietet die europäische Plattform „allinx“ in einem Webinar am 1. Oktober 2014. Allen MobilitätsexpertInnen von EnergieSchweiz wird bis Ende 2014 eine Präsentation von mobilidée angeboten. (Sprache: fr)

Weitere Informationen:

FairPark®-Website von mobilidée

www.fairpark.ch / www.mobilidee.ch

FairPark® im Industrieareal Plan-les-Ouates ZIPLO (fr)

www.ziplo.ch/parking-si

Webinar über FairPark® am 1. Oktober 2014 (für allinx-Mitglieder, en)

www.allinx.eu/webinars

03.09.2014

Utilisez vos places de parking pour impulser la mobilité durable dans votre entreprise !

MOBILITY MANAGEMENT | |
mobilidæe

GÉREZ VOS PLACES DE PARKING SIMPLEMENT, MÉTHODIQUEMENT ET ÉQUITABLEMENT

Rendez-vous sur www.fairpark.ch. Nous avons des solutions pour une gestion durable de vos places de parking

FP FairPark[®]
smart mobility manager

Attribution des places de stationnement

Etape 1 : Configuration de FairPark® en fonction du règlement de stationnement en vigueur

L'introduction de FairPark® peut être l'occasion de redéfinir le règlement de stationnement. Les critères d'attribution des places de parking peuvent être simples (fonction, hiérarchie, ancienneté) et/ou complexe (qualité de l'accessibilité, besoins personnels,...).

Exemple de règlement géré par FairPark® :

- Les personnes qui habitent trop près de l'entreprise (p. ex < 1km) n'ont pas le droit à une place/accès
- Les personnes à mobilité réduite obtiennent une place/accès automatiquement
- Les personnes qui pratiquent le covoiturage ont un accès facilité à une place/accès
- Les personnes dont l'alternative de transport (p. ex. les transports publics) est compétitive en temps par rapport à l'usage de la voiture sont moins prioritaire pour obtenir une place/accès.
- Les personnes qui ont des horaires atypiques ont un accès facilité à une place/accès
- Les personnes qui ont un enfant à déposer (une ou plusieurs fois par semaine) ont un accès facilité à une place/accès.

Etape 2 : Insérer la liste du personnel

- Par synchronisation automatique avec l'outil RH (SAP,...)
- Via un fichier Excel
- Par saisie manuelle

Etape 3 : Insérer la liste des places de parking

- Via un fichier Excel
- Par saisie manuelle

Les places peuvent être gérées par site, par zone et par type (collaborateur, visiteur, réservé, occasionnelle, covoiturage,...). La gestion du stationnement peut se faire par place ou par accès

Etape 4 : Attribuer les places

En quelques clicks FairPark® procède à l'attribution des places/accès. A chaque étape de l'attribution, des changements manuels sont possibles.

Optimisation de l'occupation du parking

FairPark® permet de maximiser de l'occupation du stationnement en organisant la redistribution des places/accès laissés libres par des collaborateurs absent pour cause de vacances, déplacement professionnel, formation, maladie, accident ou encore congé maternité. On estime à 15% la proportion quotidienne de collaborateurs absents !

La mise à disposition des places et leur réservation peut se faire directement par les collaborateurs via une interface utilisateur et/ou une application mobile.



Mobilidée sàrl

Suisse

1, Av. du Mail
1205 GENÈVE

Tél + 41 (0)22 321 23 77
info@mobilidee.ch

France

45, rue Nicolas Chorier
38000 GRENOBLE

Tél + 33 (0)4 76 84 56 94
info@mobilidee.fr

Gestion des prestations de mobilité

FairPark® permet de gérer d'autres prestations de mobilité proposés par l'entreprise à ses collaborateurs-trices :

- Subventions pour les transports publics
- Prime d'écomobilité
- Mise à disposition d'une flotte de vélos électriques
- Mise en relation entre collaborateurs-trices pour la pratique du covoiturage

Autres fonctionnalités

FairPark® offre de nombreuses autres fonctionnalités :

- Génération quotidienne de la liste des ayants-droit permanents et occasionnels au parking
- Facturation des places de stationnement permanent et occasionnel
- Génération de statistiques journalières, mensuelles et annuelles dont les taux d'utilisation de chaque mode de transport et le nombre de places utilisées à titre occasionnel.
- Donner des informations de mobilité contextuelles à votre entreprise pour favoriser l'usage de modes alternatifs à la « voiture solo ».

Ils font confiance à notre système

- ▾ Nestlé Suisse
- ▾ Nespresso
- ▾ Merck Serono Corsier
- ▾ World Economic Forum (WEF)
- ▾ SICPA
- ▾ CICR
- ▾ Aéroport de Genève



Qui sommes-nous ?

A problématique nouvelle, solutions nouvelles ! Mobilidée met son dynamisme au service du développement de solutions originales en matière de gestion de la mobilité dans le secteur public ainsi que dans le secteur privé.

Mobilidée est principalement active dans les domaines suivants :

- ▾ Plan de mobilité (entreprise, inter-entreprises, administration, scolaire) : Etude et analyse des déplacements pendulaires et professionnels des collaborateurs-trices.
- ▾ Développement d'outils informatiques de management de la mobilité : FairPark® (www.fairpark.ch), Car-tribe (www.cartribe.ch),...
- ▾ Création et gestion de solutions de mobilité : Caddie-Service, Noctambus, Bienvenue !,...

Requête adressée au Centre de services du DETEC pour une mobilité innovatrice et durable de mars 2013

Projet

FairPark® - Smart mobility manager

Idée

A ce jour, Mobilidée a réalisé près de 100 plans de mobilité qui ont permis à ses clients d'intégrer la gestion de la mobilité comme un champ actif du management de leurs organisations.

Mobilidée développe des solutions informatiques de gestion de la mobilité depuis 2007. Celles-ci sont nées du besoin de mettre en pratique les recommandations émises suite à la réalisation d'un plan de mobilité d'entreprise.

Jusqu'à maintenant, les solutions informatiques déployées étaient taillées sur mesure. Cette approche a induit les problématiques suivantes :

- Un coût élevé pour les clients
- Des solutions non standardisées
- Des coûts de support et de maintenance importants

Après analyse approfondie, Mobilidée a décidé de créer FairPark®, un système informatique qui soit à la fois générique et adaptable aux besoins spécifiques de nos clients, non plus au travers de développements en dur dans le code (programmation), mais via des paramètres configurables.

Objectifs

L'objectif principal et général est d'installer FairPark® dans un maximum de PME et de collectivités publiques en suisse romande et allemande afin de contenir/réduire la demande de places de stationnement via un report modal effectif ou une utilisation collective de la voiture (covoiturage).

L'objectif spécifique de ce projet est de concevoir une application informatique standardisée qui permette de :

- Continuer à répondre aux besoins spécifiques des usagers via une configuration personnalisée ;
- Optimiser les coûts de déploiement ;
- Faciliter la maintenance et le support ;
- Garantir l'évolutivité du système.

La poursuite de ces objectifs en termes de production va de pair avec la réduction du prix de vente du produit. Par le passé, quelques clients avaient déclinés la mise en place de notre système informatique de gestion de la mobilité car ils l'estimaient trop onéreux.

Mesures

FairPark® permet à ses clients de mettre en place une gestion active de la mobilité qui s'appuient sur les principes suivants :

- Les places de parking sont distribuées selon des critères d'attribution objectifs établis, de préférence, de manière participative avec les usagers (via un plan de mobilité). En règle générale les critères retenus sont les suivants :
 - La qualité de l'accessibilité (comparaison du temps TIM vs. alternative)
 - Le niveau hiérarchique
 - Les besoins en déplacements professionnels
 - Les horaires atypiques
 - Les personnes à charge (enfants à déposer,...)
 - La pratique du covoiturage
- Le règlement est appliqué de manière transparente et impartiale.
- La place de stationnement n'est octroyée que pour une durée limitée (en général 1 an). Cela permet de sortir de l'idée qu'une place de parking est un bien abondant, disponible en tout temps et en toutes circonstances.
- Tout collaborateur qui ne dispose pas d'une place de parking pour des raisons de non éligibilité ou tout simplement parce qu'il n'en souhaite pas, dispose d'une prestation de mobilité équivalente (prestation financière ou en nature).
- Toute personne qui ne dispose par d'une place de parking peut occasionnellement se rendre au travail en voiture (parking occasionnel) ;
- L'utilisateur peut choisir, sur une base annuelle et directement via FairPark®, la prestation de mobilité (place de parking, prime d'écomobilité,...) qu'il souhaite recevoir.

Grâce à FairPark®, les entreprises et collectivités publiques disposent d'un outil simple et efficace pour mettre en place les conditions cadres pour inciter à une mobilité alternative à la « voiture solo ».

Contact

Mobilidée sàrl

Giorgio Giovannini

Av. du Mail 1

1205 Genève

Tél. 022 340 00 07

Email : giovannini@mobilidee.ch

Berne, juin 2013

APPLI

FAVORISER LE PARTAGE

RENDRE LE PARKING INTELLIGENT

L'application FairPark permet d'optimiser le capital de places de parc d'une entreprise ou d'un quartier et d'encourager les employés ou habitants à opter pour d'autres modes de transport que la voiture individuelle.

SYLVIE ULMANN

C'est en observant la façon dont les entreprises géraient leur capital de places de parc que l'équipe de Mobilidée Sàrl, bureau d'études et de projets dans le domaine de la gestion des déplacements, a eu l'idée d'optimiser la gestion des places de parc

lieu de travail. Avec autant d'emplacements de stationnement libres. «Les places peuvent être occupées par roulement. Par ailleurs, il faut encourager les gens à les libérer pour rendre ce bien commun encore plus flexible», précise-t-il. Il s'est aussi intéressé à la façon dont ces espaces sont attribués. «Généralement, ce capital est alloué selon des critères

façon d'encourager les employés à ne se servir de leur voiture que ponctuellement, lorsqu'ils en ont réellement besoin, pour se rendre chez le médecin ou à un rendez-vous à l'extérieur, par exemple.

COUPLER À DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

L'application permet aussi d'administrer les avantages à la mobilité, notamment l'attribution d'un abonnement de transports publics ou d'une prime d'écomobilité aux personnes n'utilisant pas de voiture pour se rendre au travail. Ce système s'adresse aux entreprises, des PME aux grands groupes, comme à tout type d'organisation privée ou publique, éco-quartiers compris. Seuls critères pour s'inscrire: disposer de quelques places de parc et souhaiter les mutualiser.

Quant au prix, il dépend du nombre d'emplacements proposés et coûte quelques francs par place à gérer et par mois. Le tarif est dégressif et dépend également du nombre d'options choisies. «Faire baisser la dépendance à l'automobile permet de diminuer le nombre de places nécessaires pour un bâtiment, une usine ou un quartier», relève Jérôme Savary. Et de rappeler que, pour atteindre cet objectif, «il faut proposer des solutions complémentaires, comme un réseau de transports publics ou un système d'autopartage». ■

Plus d'infos sur www.fairpark.ch



en entreprise. Résultat: une application baptisée FairPark, destinée à faciliter la mobilité en entreprise comme à encourager les employés à opter pour des solutions durables, dont la mobilité douce.

FLEXIBILITÉ SELON LES BESOINS

Cette application est née de «dix ans d'expérience dans le domaine de la mobilité en entreprise», raconte Jérôme Savary, cofondateur et associé directeur de Mobilidée Sàrl. Une décennie au fil de laquelle il a notamment pu constater que chaque jour, en additionnant les absences pour vacances, maladie ou déplacement, 15% du personnel n'est pas présent sur le

comme l'ancienneté ou le poste dans l'entreprise, souligne-t-il. On ne tient pas réellement compte des obligations et de la mobilité de chacun. Par conséquent, ce sont rarement les personnes qui en ont le plus besoin qui obtiennent un stationnement. Nous avons donc réfléchi à d'autres critères d'attribution, plus signifiants en termes d'écomobilité. Nous proposons ainsi de donner la priorité à celles et ceux qui pratiquent le covoiturage ou qui ont des enfants en bas âge, autrement dit, à celles et ceux qui n'ont pas le choix.» En plus de l'attribution des emplacements, FairPark permet de gérer le parking occasionnel, une

Avion électrique

Le constructeur EADS devrait faire voler d'ici à la fin de l'année son premier avion tout électrique. Baptisé E-Fan, il s'agit d'un biplace propulsé par des moteurs alimentés par des batteries lithium-ion polymères, d'une tension de 250V. Sa commercialisation est prévue pour 2017 et devrait intéresser tout spécialement les écoles de pilotage. En partenariat avec Siemens, EADS planche aussi sur un projet d'avion de 100 places, à l'horizon 2030.



PHÉNOMÈNE

«Charge Rage»

La pénurie de stations de recharge pour les véhicules électriques favoriserait l'agressivité. C'est en tout cas ce que révèle un quotidien californien. Les salariés de la prestigieuse Silicon Valley se chiperait ainsi les prises, ce qui engendrerait une escalade d'échanges de moins en moins amicaux. Au-delà de l'anecdote, ce phénomène a le mérite de souligner la nécessité pour les entreprises d'investir dans des stations de recharge. Qu'elles soient basées dans la Silicon Valley ou ailleurs...

AUTO-PARTAGE

Suisses champions

Entre le car sharing (location) et le covoiturage (plusieurs personnes partagent le même véhicule et les frais), les Suisses arrivent en tête en Europe pour l'auto-partage. Chez Mobility, on compte déjà plus de 105 000 adhérents. A titre de comparaison, en Allemagne, ils sont 228 000. Le développement des technologies de télécommunication, comme les smartphones, facilite aussi cette mobilité collaborative.



Exclusif pour les collaborateurs de la **ziplo**

UNE NOUVELLE GESTION POUR LE PARKING COMMUNAL DE LA ZIPLO !

ROULEZ FUTÉ ET ASSUREZ
VOTRE PLACE À L'ARRIVÉE.

CONCEPT

Dès le 1^{er} septembre 2014, un nouveau mode de gestion s'appliquera pour l'attribution des places du parking communal des S.I. de la ZIPLO (celui de la Centrale mobilité, situé Route de Base). Les barrières avec badge seront mises en service pour en contrôler l'accès. Les covoitureurs, les personnes à mobilité réduite et les personnes venant de zones non (ou mal) desservies par les transports publics seront prioritaires.

RÉSERVEZ VITE !

Du 23 juin au 31 juillet, faites votre demande de place de parking individuelle ou de place covoiturage auprès de la Centrale Mobilité ou sur : <http://ziplo.ch/parking-si/>

Au 25 août, tous les collaborateurs ayant obtenu une place seront informés et se verront distribuer un badge et un macaron.

Prix de la place CHF 130.-/mois.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Centrale Mobilité

 (+41) 800 25 26 27
(appel gratuit)

 info@centralemobilite.ch

 du lundi au vendredi de 7h à 19h.